

## **LES SUITES DE LA DÉMARCHE ....**

### **EXTRAITS DU BULLETIN MUNICIPAL DE ESCHABCH, n°73 – SEPTEMBRE 2010**

#### *Le mot du Maire*

*« Comment voyez-vous l'évolution de votre quotidien sur votre territoire au cours des 10 prochaines années ? »*

*Vous étiez nombreux à répondre au questionnaire qui vous était adressé au début de cet été ou à participer à la rencontre pour un échange riche et fructueux entre habitants. Vos remarques, réflexions ou suggestions ont été largement transcrites dans ce bulletin municipal qui comporte de ce fait 4 pages supplémentaires !*

*Il nous a effectivement semblé intéressant de laisser dans ce numéro une large part à l'expression de ceux et celles qui ont participé à la consultation publique lancée conjointement par la commune d'Eschbach et la communauté de communes Sauer -Pechelbronn. Que tous les participants soient vivement remerciés ! Leurs propositions confirment tantôt nos orientations ou expriment de nouveaux souhaits et besoins.*

*Il appartient désormais à l'ensemble des conseillers municipaux et délégués intercommunaux de prendre connaissance des comptes-rendus et de définir les priorités de leurs actions. Nous vous tiendrons bien sûr informés de leurs avancées et ne manquerons pas de vous associer pour la réalisation des différents projets (...)*

*Cordialement,*

*Marie-Line Weiss*

#### **Quelques pistes ...**

##### **« Le broyage des déchets verts**

*Cet été, les déchets verts de nos espaces publics ont été broyés. Le broyat pourra être réutilisé comme paillage pour nos plantations. Etendre cette expérience à tous les habitants de la commune est souhaitable ».*

##### **« La jeunesse**

*Un lieu de rencontre et des activités durant l'été seraient les bienvenus pour les adolescents. Une rencontre avec les jeunes, leurs parents et les animateurs du territoire pourrait être organisée cet hiver. Si vous êtes intéressés, faites le savoir à Mme le Maire »*

##### **« Le besoin des associations en termes de locaux**

*Tous les présidents des associations locales ont été sollicités pour définir les besoins de leur association en termes de locaux. Le conseil municipal en tiendra compte dans le cadre de la mise aux normes et de la restructuration des équipements sportifs »*